



Fiche d'inscription d'équipe

Saison Été 2025

Sénior LSQM D2-D3-D4-D5 (A)

INSTRUCTIONS

Le responsable de l'équipe doit transmettre à l'Association les documents suivants **avant le 20 mars 2025** :

- La fiche d'inscription d'équipe complétée avec la liste d'inscription des joueurs (voir tableau joint) ;
- Un chèque de 400\$ daté du **30 septembre 2025** en guise de bon de garantie pour couvrir les frais des chandails de match non remis à la fin de la saison et les amendes encourues par l'équipe durant la saison.
- Modes de paiement :
 - o Deux chèques au montant de 2 050 \$, datés du **20 mars 2025** et du **15 avril 2025**.
 - o Deux Virements Interac au montant de 2 050\$, au plus tard le **20 mars 2025** et le **15 avril 2025**.

* Chaque joueur de l'équipe doit s'inscrire via le formulaire Google disponible sur le site du CFIQ

** Veuillez calculer un délai possible de 3 jours ouvrables pour toutes les inscriptions de joueurs.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

Dimanche (Féminin D4) Dimanche (Féminin D5) Dimanche (Masculin D3) Lundi (Masculin D4)
Mardi (Féminin D2) Mardi (Masculin D2) Mardi (Masculin D5)
Mercredi (Féminin D3)

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Nom		Prénom	
Adresse			Appartement
Ville		Code postal	
Numéro de téléphone (jour)		Numéro de téléphone (soir)	
Numéro de téléphone (cellulaire)		Courriel (important)	

En inscrivant cette équipe, je m'engage à :

- Respecter les politiques et règlements de la ligue et du CF L'International de Québec;
- Récupérer les chandails de match des joueurs de l'équipe à la fin de la saison et les rapporter au club dans un délai raisonnable, sans quoi le bon de garantie pourra être encaissé;
- Faire respecter la politique sur l'uniforme du CFIQ par mon équipe en tout temps durant les matchs.
- **NOUVEAU** : rembourser à l'Association le montant des amendes qui dépasse le bon de garantie.

Signature		Date	
------------------	--	-------------	--

Joueur-entraîneur :

Chaque joueur-entraîneur doit posséder son passeport de joueur et d'entraîneur.

Une fiche de filtration policière afin d'identifier les antécédents judiciaires doit être remplie par tout nouvel entraîneur. Cette fiche est disponible au bureau du club et elle est valide pour une durée de 3 ans.

Envoi de la fiche

- 1- Par courriel à info@cflinternational.ca
- 2- Au bureau du club, situé à l'Arpidrome, au 750, rue de la Sorbonne.

Conditions d'inscription

Pénalités et amendes

ARTICLES	DESCRIPTION	AMENDE
10.2	Couleur des équipements à la 2e offense	50 \$
12.15	Manquements	
	1ière offense	500 \$
	2e offense	1 000 \$
	3e offense	1 500 \$
15.1	Équipe non prête à l'heure	
	1ière offense	25 \$
	2e offense	50 \$
24.1	Amende pour les défauts / forfaits	
	1ière offense	300 \$
	2e offense et 3e offense	500 \$
24.2	Défaut à plus de 90 km	
	Si l'équipe receveuse déclare forfait (montant 3X selon l'article 24.1)	MONTANT TRIPLE
	Si aucun match retour	+ 50 \$
	Si l'équipe n'avise pas pour le forfait (montant 2X selon l'article 24.1)	MONTANT DOUBLE
24.3	Défaut fin de saison, ne pas s'être présenté à son match à partir du 1er août	100 \$
24.6	Défaut en séries (montant en plus de l'article 24.1)	100 \$
28.1	Amende carton rouge	25 \$
28.2	Cumul des cartons par équipe	
	20 Cartons jaunes	50 \$
	Par tranche de 10 cartons jaunes supplémentaires	50 \$
	5 Cartons rouges	50 \$
	Par tranche de 10 cartons rouges supplémentaires	50 \$
SECTION 8	Dépôt d'un protêt	50 \$
	Dépôt d'une plainte	50 \$
	Appel d'une décision du responsable de la Ligue	50 \$

Chandails de matchs

Il est possible de faire la location de chandails de matchs pour un coût de 350\$. Ce montant n'est pas remboursable.

Les équipes qui utilisent leurs propres chandails devront les faire approuver par l'administration du Club. Un logo de l'Inter devra obligatoirement y apparaître (règlements de ligue). Tout chandail non remis ou brisé à la fin de la saison sera facturé 50\$.

Nombre de joueurs par équipe

Dans le coût d'inscription de 4100\$, il est possible d'inscrire jusqu'à 20 joueurs. Chaque ajout de joueur sera facturé 50\$.

IMPORTANT: À partir du moment où un joueur est ajouté à l'équipe dans le système informatique, celui-ci est comptabilisé, qu'il ait joué ou non durant la saison. Il n'est pas possible de retirer un joueur de l'effectif.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je m'engage à les respecter.

Date et signature du responsable d'équipe: